



TROPHÉE BAILLI DE SUFFREN®



DECHARGE DE RESPONSABILITÉ POUR LES PARTICIPANTS ABANDON DE RECOURS

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Compagnie d'assurance : Police n° : Pays :

Licence fédérale de voile n° : Pays :

Je soussigné : Yacht :

Propriétaire / Capitaine / représentant de celui-ci, Mr ou Sté : agissant avec son autorité ,
je reconnais avoir pris connaissance des épreuves, de l'avis et des instructions de course ainsi que des conditions de mouillage.

Je certifie avoir volontairement et librement demandé à participer au Trophée Bailli de Suffren organisé en coopération par :

- ▶ la Société Nautique de Saint-Tropez (SNST, Var, France),
- ▶ le Yacht Club Porto Rotondo (YCPR, Sardaigne, Italie),
- ▶ le Club Nautico di Corallo (CNC Sciacca, Sicilia, Italie),
- ▶ la Lega Navale Italiana sez. di Sciacca (LNI/S, île sicilienne, Italie),
- ▶ le Royal Malta Yacht Club (RMYC),

coordonnés par le Marenostrom Racing Club (MRC, Var, France).

J'accepte toutes les responsabilités, étant conscient que toute course et que naviguer de jour comme de nuit en mer peut impliquer certains risques.

J'adhère sans réserve à la règle fondamentale n°4 de l'ISAF édictant que «la décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité» ainsi qu'à la règle fondamentale 1.2 du RCV : «chaque équipier est personnellement responsable du port d'un dispositif de flottabilité personnel approprié aux conditions».

Je garantis vérifier personnellement avant le départ la présence, la validité de la date de révision et le bon fonctionnement de tous les systèmes embarqués, matériels et principes de sécurité, de survie, de signalisation, d'alerte, de communication (notamment la radio VHF 25 W) et de propulsion, et ce en conformité avec la (nouvelle) catégorie de navigation au large, les règles de l'ISAF, de la FFV et de la jauge CIM ou IRC complétées par l'avis, la réglementation spéciale et les instructions de course.

J'ai bien compris que la veille radio sur VHF ou par GPS sur Internet, que l'Organisation pourrait éventuellement établir est facultative et aléatoire et ne peut en aucun cas être considérée comme une sécurité complémentaire sur laquelle je peux compter.

Je m'engage à consulter en temps utiles les cartes nautiques correspondant à l'itinéraire de la course, avant chaque départ et à l'approche des ports d'escale ainsi que les prévisions météorologiques y afférentes.

J'ai pleinement conscience que le Chef de Bord est, au regard de l'article 69 de l'ISAF, responsable de la tenue, de l'entraînement sportif, de la préparation physique, de la compétence technique, de l'équipement, de l'état de santé et des assurances adéquates effectives de son équipage durant toute la durée de la manifestation.

Je certifie que chacun des équipiers à bord est titulaire d'une licence de voile et bénéficie d'une garantie de responsabilité civile à l'égard des tiers lors de compétitions à la voile, non inférieure à 2 000 000 d'Euros pour tous les dommages corporels et matériels confondus.

Je décharge de toutes responsabilités, les clubs mentionnés ci-dessus pour d'éventuelles blessures, dommages ou accidents physiques et/ou matériels que je pourrais subir ou qui pourraient survenir durant cette manifestation.

Je consens à ce que mon image soit télévisée ou photographiée ou à ce que mon nom ou autre soit diffusé directement ou par le biais de prises de vues pouvant être utilisée ultérieurement sans aucun recours juridique ni financier contre les clubs ci-dessus ou toute autre entité habilitée par ceux-ci.

Fait à , le

Signature :
*précédée de la mention
«Lu et approuvé»*

Ces formulaires devront être retournés avant le samedi 23 juin 2012 à l'adresse suivante :

Société Nautique de Saint-Tropez - Nouveau Port
83990 Saint-Tropez / France
Tél. : + 33 (0) 4 94 97 30 54 - Fax : + 33 (0) 4 94 97 87 00
e-mail : snsttropez@aol.com





BAILLIFF OF SUFFREN TROPHY®



RESPONSIBILITY DISCHARGE FORM

Surname : Christian Name :

Address :

Post Code : Town : Country :

Insurance Company : Policy N° : Country :

Bearer of the federal sailing licence n° : Country :

I undersigned : Boat :

The owner or captain or his/her agreed representative of : acting with his responsibility,
I acknowledge reading all information about the event and will respect the notice of race, the race instructions and the mooring conditions supplied to me before the race.

I certify participating of my own free will in the Trophée Bailli de Suffren race, organized in cooperation by the :

- Société Nautique de Saint-Tropez (SNST, Var, France),
- Yacht Club Porto Rotondo (YCPR, Sardaigne, Italie),
- Club Nautico di Corallo (CNC Sciacca, Sicilia, Italie),
- Lega Navale Italiana sez. di Sciacca (LNI/S, île sicilienne, Italie),
- Royal Malta Yacht Club (RMYC),

coordinated by the Marenostrom Racing Club (MRC, Var, France).

I take on all responsibilities, being fully aware that such sea racing at day or night imply some risks.

I fully accept without any restrictions the fundamental rule n° 4 of the ISAF's Sail Racing Rules : «Every owner / skipper shall decide upon taking the start, abstaining from racing, retiring from any race...», as well as the ISAF's Rule 1.2. : «Each participant is personally responsible for using the personal floating device adequate to the actual weather restrictions».

I guarantee checking personally before leaving all propulsion, lights and marking, security, emergency, survival and communication (i.e. VHF 25 W) devices, materials (notably the life-saving raft, guardrails, life line) and principles on board complying with the regulation of the (new) off-shore navigation category, the ISAF, FFV, CIM or IRC rules, as well as the notice, special regulation and instructions of race.

I well understood that the surveillance the Organizing Committee may establish, particularly through the VHF radio or by GPS on internet, shall be considered optional and in no case held as complementary safety measure to rely upon.

I commit myself to consult in time all relevant nautical charts covering the itinerary, before each departure as well as the approach and the area of visited harbours, as well as related weather forecasts.

I am fully aware that the owners and/or skippers shall be held responsible for their crew behavior, adequate sportive training, equipment, physical preparation, technical skills, good health and proper insuring, through out the event.

I certify that each crew on board do benefit from a sailing license with a civil liability insurance covering the third party viability when sailing a competition. Garanty must not be less than 2 000 000 Euros for physical and material damages all together.

I release the Racing Club Marenostrom and its above local partner yacht clubs from all responsibilities for any possible injuries, damage or physical accidents that I might undergo or might happen during the programme.

I agree to my image being used for TV or photography purposes and to my name being broadcast without appealing legally or financially to the Racing Club Marenostrom or any entity authorized by that Club.

Town :

Date :

Signature :

preceded by «Read and approved»

This form must be sent back before Saturday 23 June 2012 to :

Société Nautique de Saint-Tropez - Nouveau Port
83990 - Saint-Tropez / France
Tél. : + 33 (0)4 94 97 30 54 Fax : + 33 (0)4 94 97 87 00
e-mail : snsttropez@aol.com

